

SUMMIT
2016

UN HIGH-LEVEL SUMMIT ON ADDRESSING LARGE MOVEMENTS OF REFUGEES AND MIGRANTS
NEW YORK, UNITED NATIONS GENERAL ASSEMBLY, 19 SEPTEMBER 2016
CIVIL SOCIETY TAKING ACTION TOGETHER

**7 actions que les
dirigeants mondiaux
ont besoin de prendre
d'urgence pour faire d'un
nouvel accord pour les
réfugiés, migrants et
sociétés une réalité**

ACTNOW

Réponse et évaluation de
la société civile pour la "
Déclaration de New York pour
les réfugiés et les migrants"
du Sommet des Nations Unies

**Les réfugiés et les migrants peuvent perdre
beaucoup de choses quand ils se déplacent, mais
jamais leurs droits fondamentaux et leur dignité**

Plus d'informations sur l'organisation du Sommet
par et pour la société civile est disponible ici:
refugees-migrants-civilsociety.org

CONTACT

Email: info@madenetwork.org
Tel: +32 2 646 74 00
madenetwork.org

**SUMMIT
2016**

UN HIGH-LEVEL SUMMIT ON ADDRESSING LARGE MOVEMENTS OF REFUGEES AND MIGRANTS
NEW YORK, UNITED NATIONS GENERAL ASSEMBLY, 19 SEPTEMBER 2016
CIVIL SOCIETY TAKING ACTION TOGETHER

**Relever le défi:
les dirigeants
mondiaux ont
besoin d'adopter
d'urgence des
solutions pour
les réfugiés et les
migrants au-delà du
sommet de l'ONU**

La société civile déplore
des engagements
inégaux et une certaine
inertie pour offrir un
nouvel accord

En principe, les 193 membres de l'ONU sont parvenus sur le papier à un accord pour coopérer à l'avenir lors du sommet sans précédent de l'assemblée générale de l'ONU pour les réfugiés et les migrants. Les chefs d'États et de gouvernements participeront au sommet pour signer des engagements visant à protéger les droits de l'homme de tous les réfugiés et migrants, indépendamment de leur statut ; la mise en œuvre d'une campagne mondiale, avec le soutien national à la lutte contre la xénophobie ; le développement d'ici à 2018 d'un pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière, et un partage plus équitable des responsabilités pour l'hébergement et le soutien des réfugiés du monde entier.

Des progrès ont été faits dans ce domaine, mais ce n'est pas *suffisant*. Dotés de solutions pratiques et énergiques certains gouvernements sont prêts à travailler ensemble et avec la société civile, mais trop nombreux sont les gouvernements qui continuent à hésiter.

Nous, les organisations de la société civile signataires qui défendons collectivement les droits des réfugiés et des migrants dans tous les pays du monde, avons travaillé dur avec les États et les partenaires des Nations unies au cours des négociations. Plus de la moitié d'entre nous sommes nous-mêmes migrants, réfugiés ou membres de diaspora, ou travaillons pour des organisations dirigées par un migrant, réfugié ou membre d'une diaspora. Ces problèmes sont une question de vie ou de mort – de dislocation des familles, des communautés et des sociétés du monde entier, il nous est difficile d'accepter que les États ne saisissent pas l'occasion de s'engager de manière plus concrète, efficace et immédiate. Une grande partie des résultats du sommet est entachée par l'hésitation, l'indécision et les délais. Les États ne doivent pas attendre jusqu'en 2018 pour vraiment s'engager à partager la responsabilité des réfugiés et à protéger les droits fondamentaux des réfugiés et des migrants.

Bon nombre des 90 paragraphes de l'issue du sommet appelé la « *Déclaration de New York* » ne sont pas du tout des engagements, mais de simples « *considérations* » à appliquer « *le cas échéant* ». Le langage tente en partie de faire marche arrière ou d'amoinrir les normes fondamentales existantes des droits de l'homme.

Près de 100 organisations de la société civile ont exhorté les États à lancer un véritable nouvel accord pour les réfugiés, les migrants et les sociétés lors du sommet, et nous avons mis en avant les essais clés de réussite. Notre fiche d'évaluation conclut que la Déclaration de New York ne prend en compte que certains des essais, en partie, tout en omettant misérablement les autres.

Dans l'ensemble, le test réel et immédiat est de savoir si le sommet sera en mesure de faire la différence sur le terrain pour les millions de réfugiés, de migrants et de personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI) ayant besoin de protection, de passage en toute sécurité, de solidarité, d'inclusion, de travail décent et de moyens de subsistance, et pour les sociétés qui les accueillent. Nous exhortons les États, en partenariat avec l'ONU et la société civile, à prendre sept mesures immédiates pour faire la différence sur le terrain :

1

Élaborer un plan de réalisation avant la fin de l'année et agir dès maintenant :

afin de sauver des vies en mer, de fournir des itinéraires sûrs et légaux pour les réfugiés qui quittent les conflits et la persécution ; de stopper la détention des enfants et de leurs familles ; d'assurer l'accès aux services de protection et à une éducation de qualité pour tous les enfants de réfugiés et migrants dans les mois qui suivent leur déplacement ; de fournir des voies régulières et sûres pour les migrants quel que soit leur niveau de compétence avec les pleins droits, la protection du travail, le travail décent, le regroupement familial. Nous espérons que les États traduiront leurs engagements de *la Déclaration de New York* en un plan de réalisation fondé sur les droits et mis en œuvre en fonction de l'âge et du sexe, qui comprendrait les éléments ci-dessous.

2

Offrir des mécanismes équitables et prévisibles de partage des responsabilités et de protection des réfugiés,

en travaillant avec l'agence pour les réfugiés des Nations unies pour (a) appliquer le cadre d'intervention complète des réfugiés pour résoudre la situation actuelle et prolongée des réfugiés à travers le monde dès que possible ; et (b) développer un pacte mondial pour les réfugiés au plus tard en 2018 qui contiendra explicitement les critères pour le déclenchement d'une réponse globale et pour le partage de responsabilités équitable et prévisible. Les États doivent s'engager sans plus attendre et modifier leurs politiques nationales pour :

- I respecter le droit de demande d'asile et réduire les obstacles à l'accès à l'asile ;
- II augmenter le nombre annuel de places pour la réinstallation afin de répondre au moins aux besoins annuels de réinstallation identifiés par le HCR, ainsi que l'expansion des voies supplémentaires tels que le regroupement familial, le parrainage privé, et les visas étudiants, humanitaires et de travail ;
- III assurer l'inclusion locale des réfugiés et l'accès aux services de base, y compris une éducation de qualité dès que possible pour les enfants et les jeunes, la formation professionnelle et des possibilités de travail décent et
- IV fournir une aide humanitaire prévisible et adéquate ainsi que le financement du développement, faire face au déplacement et soutenir les communautés d'accueil.

3

Revoir les politiques nationales aux frontières pour protéger les droits de l'homme de toutes les personnes traversant, et s'engager à développer et à mettre en œuvre des lignes directrices en fonction du sexe et de l'âge pour protéger les migrants en situation de vulnérabilité et aux frontières,

s'appuyer sur les conseils émergents et actuels des agences internationales. Ces lignes directrices devraient être incorporées directement au pacte mondial pour les réfugiés et au pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. En outre, les gouvernements devraient revoir leurs accords bilatéraux et régionaux pour veiller à ce que non seulement ils ne portent pas atteinte, mais aussi qu'ils renforcent les besoins de protection des migrants et des réfugiés, et que l'aide au développement ne soit pas conditionnée par des accords sur les frontières et la réadmission.

4

Satisfaire l'engagement au travail pour mettre fin à la pratique de détention des enfants immigrés, conformément aux intérêts supérieurs de l'enfant

et mettre en œuvre des alternatives fondées sur les droits à la détention de familles entières qui protègent les droits, la dignité et le bien-être des enfants réfugiés et migrants.

5

S'engager à élaborer un pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières,

basé sur les normes des droits de l'homme et du travail internationales, afin de renforcer les droits fondés sur la gouvernance mondiale des migrations. Les États devraient financer et établir un mécanisme de consultation avec les organisations de la société civile, y compris les migrants et les réfugiés, directement impliqués dans le processus à partir de maintenant et jusqu'à la création d'un pacte.

6

Mettre en œuvre des politiques et des campagnes vigoureuses aux niveaux national et local pour lutter contre la xénophobie, la discrimination et le racisme

et améliorer l'inclusion dans les communautés locales, ainsi que revoir les politiques sous-jacentes qui diabolisent les réfugiés et les migrants. Ces politiques devraient plutôt soutenir des sociétés inclusives et diversifiées et permettre des voies de migration sûres et décentes.

7

S'accorder sur des mesures concrètes pour améliorer la protection et l'assistance aux personnes déplacées à l'intérieur du pays.

Alors que les États renforcent leurs engagements dans le *Programme 2030* de n'abandonner personne - y compris tous les migrants, réfugiés et femmes, hommes et enfants déplacés, indépendamment de leur statut et emplacement - ils ne doivent pas oublier les personnes qui sont déplacées à l'intérieur de leurs propres frontières, et s'engager d'urgence à examiner et à améliorer la protection et l'assistance de ces groupes.

Compte tenu des catastrophes, des conflits, des dégradations climatiques et environnementales, et des inégalités économiques dans le monde entier, le nombre de réfugiés, migrants et personnes déplacées vulnérables à l'échelle internationale continuera à augmenter. Ils peuvent perdre beaucoup de choses quand ils se déplacent, mais jamais leurs droits humains.

Le cœur du problème est que tous les gouvernements doivent se mobiliser, et de façon urgente : pas seulement quelques-uns, pas seulement ceux des pays dans lesquels les gens se déplacent, et pas seulement avec de l'argent. Le mot-clé pour le sommet, pour son document final, pour les États et la société civile doit être le changement : changer avec *des engagements* qui défendent les droits et améliorent la protection et soutiennent tous ceux qui se déplacent à l'intérieur et à travers les frontières internationales.

Le résultat du sommet des Nations unies pour les réfugiés et les migrants passe-t-il les tests de succès de la société civile ?

FICHE D'ÉVALUATION

++ langage positif + langage plutôt positif +- langage positif et négatif - langage plutôt négatif -- langage négatif

Domaine	Test de réussite	Résultat	Explication
Évaluation globale	Définit des résultats pragmatiques, des mécanismes de mise en œuvre et de responsabilisation, des ressources et des échéanciers. Inclut la société civile, les migrants et les réfugiés dans la prise de décision. Favorise la contribution à la mise en œuvre des normes juridiques internationales existantes.	-	<ul style="list-style-type: none"> La mise en œuvre, les échéanciers et les mécanismes de responsabilité pour la plupart des engagements ne sont pas clairs. De nombreux engagements sont de simples « considérations » à appliquer « le cas échéant ». La société civile est incluse dans plusieurs rubriques du document en tant que partenaire clé, bien que les modalités de participation de la société civile dans le suivi soient encore incertaines.
Lois relatives aux réfugiés existants et aux droits de l'homme, et personnes déplacées à l'intérieur du pays	Favorise et met en œuvre les lois des droits de l'homme s'appliquant aux réfugiés actuels et les normes relatives à la protection de toutes les personnes en mouvement avec une attention particulière portée aux besoins spécifiques et à la vulnérabilité des enfants, et aux droits humains des personnes déplacées à l'intérieur du pays, des réfugiés et des migrants indépendamment de leur statut et, dans le cas des enfants, du statut migratoire de leurs parents.	+ -	<ul style="list-style-type: none"> Favorise la mise en œuvre des lois et des normes relatives aux droits de l'homme pour les réfugiés, se référant spécifiquement à la vulnérabilité des enfants et notamment au principe de non-refoulement. Pas de dispositions significatives concernant les personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI) qui représentent le plus grand groupe de personnes déplacées de force aujourd'hui. Les apatrides ne sont mentionnés que brièvement.
Partage de la responsabilité pour les réfugiés	S'engage à développer un système global qui assure que les gouvernements partagent la responsabilité de l'accueil, de la protection et de l'assistance aux réfugiés, une part équitable de ces admissions pour chaque pays et décrit des actions concrètes pour atteindre cet objectif et s'engage à les mettre en pratique.	--	<ul style="list-style-type: none"> Engagements sur le principe de partage de responsabilité ; mais peu de propositions pour la mise en pratique ou pour prendre de nouveaux engagements. Ne parvient pas à élaborer un système mondial de partage des responsabilités équitable fondé sur des critères objectifs et un mécanisme de déclenchement des réponses globales. L'objectif de réinstallation et de voies alternatives pour répondre aux besoins annuels de réinstallation identifiés par le HCR, en deçà de l'objectif annuel de 10 % des réfugiés mondiaux qui a été préconisé, mais augmentation significative du nombre de réinstallations actuelles. Aucune obligation de changer la pratique actuelle en matière de réponse et d'accueil des réfugiés.

Migrants en situation de vulnérabilité	Approuve l'élaboration de principes et de lignes directrices pour la protection et l'assistance essentielles aux migrants qui sont vulnérables, en déplacement et aux frontières.	+ -	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Point positif : les lignes directrices sont incluses, mais sans engagement ferme pour leur élaboration et leur application, et sans date. ▪ Accueille l'engagement à intensifier les mécanismes de recherche, de sauvetage et de protection des droits de l'homme de toutes les personnes en transit et à l'arrivée, mais aucun détail sur la façon dont cela se fera. ▪ Des inquiétudes sur le langage inclus qui permet aux États de développer des accords bilatéraux ou régionaux qui dissuadent et interdisent les migrants sans garantie que leurs droits soient respectés et protégés.
Les intérêts de l'enfant : aucune détention	Reconnaît explicitement les obligations en vertu des traités internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme pour protéger l'intérêt de l'enfant et mettre fin à la pratique consistant à détenir des enfants sur la base de leur statut de migration ou de celui de leurs parents.	-	<ul style="list-style-type: none"> ▪ S'engage explicitement à œuvrer pour mettre fin à la pratique consistant à détenir des enfants à des fins d'immigration et de nombreuses références à la protection des intérêts de l'enfant, y compris la détermination de fournir une éducation de qualité dès quelques mois après leur arrivée pour tous les enfants réfugiés et migrants. ▪ Cependant le langage utilisé revient sur les droits et les normes existants, tels que la référence à la détention des enfants en tant que « <i>dernier recours</i> » et « <i>pour le moins de temps possible</i> » qui tolère effectivement une pratique largement répandue que de nombreux organismes centrés sur les droits de l'enfant ont clarifié qu'il s'agit toujours d'une violation des droits de l'enfant, et jamais dans leur intérêt.
Pacte mondial pour la migration en toute sécurité	Établit une feuille de route claire, pour un processus inclusif, afin d'élaborer un cadre basé sur les normes en matière de migration sûre, ordonnée et régulière à adopter en 2018, y compris les canaux élargis pour la migration de main-d'œuvre à tous niveaux de compétences, de regroupement familial, d'éducation et de programmes de régularisation.	+	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une feuille de route claire a été incluse dans les documents, y compris un aperçu complet du contenu à couvrir, même si elle contient de regrettables réserves « le cas échéant ». En outre, les termes de l'inclusion de la société civile et d'autres parties prenantes ne sont pas encore clairs.
Action pour l'inclusion sociale et contre la xénophobie	Développe des campagnes de soutien à la campagne mondiale menée par l'ONU contre la xénophobie et assure l'intégration politique, économique et sociale des réfugiés et des migrants.	+	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le document inclut un engagement ferme à la lutte contre la xénophobie, le racisme et l'intolérance envers les réfugiés et les migrants, et l'engagement de mettre en œuvre la campagne mondiale des Nations Unies contre la xénophobie. Cependant, des politiques sous-jacentes qui diabolisent les réfugiés et les migrants, telles que la titrisation, empêchent l'entrée régulière, criminalisent l'entrée irrégulière et détiennent les migrants qui entrent ou séjournent sans papiers sont également inclus de manière contre-productive dans le résultat. ▪ Un langage sur l'intégration et l'inclusion, faisant particulièrement référence à l'éducation, à la santé, à la justice et à la formation linguistique est inclus. ▪ Une plus grande clarté sera nécessaire sur la façon dont la campagne sera financée et menée.

Signataires (au 4 octobre 2016)

- Abibimman Foundation
- Action Against Hunger
- African Foundation for Development (AFFORD)
- Alianza Americas
- Alternative Espaces Citoyens
- American Relief Coalition for Syria (ARCS)
- Amnesty International
- Asia Pacific Refugee Rights Network (APRRN)
- Asociación Salud y Familia
- Associação Brasileira de Defesa da Mulher da Infancia e da Juventude
- Asylum Access
- Basmeh & Zeitooneh
- Belgrade Centre for Human Rights (BCHR)
- Bread for the World – Protestant Development Service
- Brigada Callejera de Apoyo a la Mujer, "Elisa Martínez", A.C.
- British Refugee Council
- Business & Human Rights Resource Centre
- CADI-MRI
- Calais Action
- CARE International
- Caritas Internationalis
- Center for Civil Society and Democracy
- Chan Aidristi
- Church World Service
- Congregation of Our Lady of Charity of the Good Shepherd
- Consortium for Refugees and Migrants in South Africa (CoRMSA)
- Daughters of Charity
- Dochas
- European Youth Forum
- Finnish Refugee Council
- Franciscans International
- Frontiers Ruwad
- Global Campaign to End Child Detention
- Global Coalition on Migration
- Heartland Alliance
- Help Refugees
- HIAS, Global Jewish Organization for Refugees
- Human Rights First
- I AM YOU - Humanitarian Aid
- International Catholic Migration Commission (ICMC)
- International Council of Voluntary Agencies (ICVA)
- International Detention Coalition (IDC)
- International Federation of Business and Professional Women
- International Medical Corps
- International Presentation Association
- International Refugee Assistance Project at the Urban Justice Center
- International Rescue Committee (IRC)
- Justice Centre Hong Kong
- Kopin
- Lutheran Immigration and Refugee Service
- Lutheran World Federation
- MADE Network
- Mercy Corps
- Migrants Organise Ltd
- National Association of Nigeria Nurses and Midwives
- New Zealand Myanmar Ethnic Council Incorporated
- NGO Committee on Migration
- Nile Sisters Development Initiative
- Norwegian Refugee Council (NRC)
- One Third Sweden
- ORBITvzw
- Oxfam
- Palestinian League for Human Rights - Syria
- Passionists International
- Peacebuilding Solutions
- Platform for International Cooperation on Undocumented Migrants (PICUM)
- Poverty Elimination and Community Education (PEACE) Foundation
- Pravasi Nepali Coordination Committee
- Presbyterian Church USA
- Refugee Consortium of Kenya (RCK)
- Refugee Solidarity Network
- Refugees International
- RefugePoint
- Religious of the Sacred Heart of Mary
- SANTAC
- Santé Mentale et Exclusion Sociale – SMES – Europa
- Save the Children
- Scalabrini International Migration Network (SIMN)
- Secours Islamique France
- Sisters of Charity Federation
- Sisters of Notre Dame de Namur
- Society of the Sacred Heart
- Solidarity Now Greece
- SOS Children's Villages
- Syria Relief and Development
- Syrian American Medical Society
- Syrian Community Network
- Terre des Hommes
- The Episcopal Church
- The Populace Foundation International
- U.S. Committee for Refugees and Immigrants
- Visions Solidaires
- VIVAT International
- Voices of Women Worldwide Inc.
- WARBE Development Foundation
- West African Observatory on Migrations
- Women's Refugee Commission
- World Organization for Early Childhood Education (OMEP)
- World Vision International
- Zamzam Foundation – Somalia